

/BA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-426 du 2 Décembre 1983

chargeant le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat, de l'in-
térin du Camarade Gratien Tonakpon
CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabéti-
sation et de la Culture Populaire pour
compter du 2 décembre 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le Décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1.- Pour compter du 2 Décembre 1983, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat est chargé de l'intérin du Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 2 Décembre 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 PPC 2 MACP-MTPCH 6
autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA 2 DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-